





CONTRATS DE CULTURE

L'évolution climatique actuelle impose des adaptations de la flore urbaine. Collectivités et acteurs de l'immobilier suisses en sont conscients et prévoient d'enrichir leur canopée pour réduire les émissions de CO2, réduire les îlots de chaleur et améliorer la qualité des lieux de vie de tous. Dans cet objectif, LA PEPINIERE Jacquet vous propose des contrats de culture grâce à des végétaux sains, bien formés et cultivés localement.



UNE MAITRISE COMPLÈTE

Sélection en concertations avec les mandataires du projet.

- Des essences.
- Des qualités de départ, forces et dimensions à la mise en culture.
- Du choix des techniques de conduite et de formation des végétaux.
- Des qualités des arbres et plantes au terme du contrat.
- Des contrats d'une durée de 1 à 5 ans.

LES AVANTAGES

- Des plantes parfaitement acclimatées.
- Un prix convenu à l'avance.
- Un lissage de l'investissement sur plusieurs années.
- Le choix des techniques de conduite et formation des végétaux.
- La garantie de futures plantes labellisées Bourgeon Bio, GRTA et Plantes suisses.
- Le soutien d'une entreprise formatrice.
- Un engagement pour la production locale.



LA PEPINIERE · Jacquet SA
Chemin de la Vieille Servette 4
CH-1242 Satigny
Tél. +41 22 753 21 91
pepiniere@jacquet.ch

LA PEPINIERE
Contrats de culture



jacquet.ch











